



CENTRE HOSPITALIER
La Palmosa

LIVRET DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Ce document a pour but de vous aider et de vous accompagner dans les différentes étapes de votre prise en charge.

Vous êtes invités à le garder avec vous tout au long de votre parcours opératoire.

CONSULTATION DE CHIRURGIE

Le chirurgien vous a vu en consultation et vous serez pris en charge dans le cadre de l'activité ambulatoire.

CONSULTATION D'ANESTHESIE

Cette consultation a pour but de mieux vous connaître en vue de votre anesthésie. Il vous est donc recommandé d'amener avec vous les documents récents concernant votre état de santé, notamment :

- *Ordonnance de vos traitements habituels*
- *Régime alimentaire particulier*
- *Informations concernant une allergie (médicament...)*
- *Carte de groupe sanguin (si besoin)*
- *Les examens prescrits par le chirurgien (lors de la consultation initiale)*

Le médecin anesthésiste vous remettra une feuille de recommandations concernant la prise ou l'arrêt des traitements en cours : veillez à la respecter scrupuleusement afin de ne pas remettre en cause votre intervention.

Vous pourrez alors procéder à votre pré admission.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Pré admission

Vous devrez vous faire enregistrer au bureau des admissions, afin de réaliser votre pré admission.

La pré admission nécessite la présentation des documents suivants :

- *Carte vitale mise à jour*
- *Photocopie de la carte de mutuelle*
- *Notification de prise en charge à 100% des soins (s'il y a lieu)*
- *CMU (Couverture Maladie Universelle)*

Documents nécessaires à l'intervention

La secrétaire procède à votre inscription (recensement des coordonnées, accompagnant, date et type d'intervention). Il vous est remis ce « Livret de Chirurgie Ambulatoire », contenant les pièces nécessaires à votre prise en charge.

Vous devez le lire attentivement, compléter et signer les parties indiquées. Vous y trouverez :

- *Les ordonnances d'examens complémentaires (bilan sanguin, électrocardiogramme, radio pulmonaire). Ces examens sont à ramener au médecin anesthésiste lors de votre consultation préopératoire*
- *Le feuillet précisant la date et heure de rendez-vous de consultation d'anesthésie*
- *L'ordonnance de savon antiseptique pour la douche pré opératoire chez vous la veille et le matin de l'intervention*
- *La fiche de procédure administrative à suivre scrupuleusement afin de faciliter votre admission le jour de l'intervention*
- *La fiche accompagnant à lire, remplir, signer et appliquer scrupuleusement sous peine de voir votre intervention annulée*
- *Le permis d'opérer, signé par les parents ou le tuteur légal, s'il s'agit d'un mineur ou d'un adulte protégé*

PREPARATION DE VOTRE SEJOUR

Prévenez-nous de toute modification de votre état de santé.

Les mineurs devront être accompagnés d'un tuteur légal qui devra présenter le carnet de santé de l'enfant et avoir signé le permis d'opérer.

La veille de l'intervention

Vous serez joint au numéro de téléphone que vous nous avez communiqué afin de confirmer l'heure d'arrivée souhaitée (environ 30 minutes avant l'heure prévue de l'intervention).

Le retrait de vernis à ongles (mains et pieds), des bagues, des autres bijoux, ainsi que les piercings et votre alliance est obligatoire.

Coupez et nettoyez vos ongles, afin de limiter les proliférations bactériennes.

La veille au soir, prendre une douche avec le savon antiseptique prescrit et mettre des vêtements propres (de préférence amples et en coton).

Prendre votre repas selon les consignes données lors de la consultation d'anesthésie ou par le chirurgien, le cas échéant.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

Le matin de l'intervention

Respectez les règles du jeûne anesthésique (ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer).

Prenez une deuxième douche avec le savon antiseptique prescrit et procédez à un brossage minutieux de vos dents.

N'utilisez ni rouge à lèvres, ni vernis à ongles pour faciliter la surveillance lors de votre intervention.

N'amenez aucun bijou, ni objet de valeur à l'hôpital. L'hôpital décline toute responsabilité les concernant.

Munissez-vous de votre Livret de Chirurgie Ambulatoire dûment complété.

Présentez-vous à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire, à l'heure convenue.

En cas d'empêchement, ayez l'obligeance de nous prévenir.

Au moment de votre entrée dans l'Unité de Chirurgie Ambulatoire :

- *Vous passerez par le sas de déshabillage où l'on vous attribuera un vestiaire. Si vous êtes porteurs de lunettes, appareil dentaire ou auditif, ils seront placés dans votre vestiaire fermé à clés.*
- *Vous revêtirez une chemise sur laquelle sera accrochée la clé de votre vestiaire.*

Après l'intervention

Après l'intervention, votre prise en charge dépendra du type d'anesthésie effectué.

Pour une anesthésie locorégionale ou générale, vous serez d'abord admis en salle de réveil.

Puis après évaluation de votre douleur et la levée de l'anesthésie, vous retournerez à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire.

Une collation froide vous sera servie en attendant la visite de l'anesthésiste pour valider l'heure de sortie.

Aucun retour à domicile ne sera possible sans la présence de l'accompagnant.

En cas de problème médical ou en cas d'absence de la personne qui doit vous raccompagner à votre domicile, l'équipe médicale peut décider de votre hospitalisation pour la nuit.

LA SORTIE

Les prescriptions nécessaires (antalgiques, arrêt de travail, date et heure de rendez-vous pour consultation post opératoire) et recommandations post opératoires vous seront données avant de quitter le service.

Ne pas conduire jusqu'au lendemain.

Prévoyez de vous reposer dès votre retour à domicile et que la personne qui vous accompagne passe la nuit avec vous.

Ayez un téléphone à portée de main.

Ne pas envisager d'activité physique.

Suivez les conseils donnés par l'équipe et prenez, dès votre sortie, vos médicaments contre la douleur.

Le service est joignable de 7h30 à 17h30 par le numéro suivant : 04-93-28-73-03

Hors heures ouvrables et en cas d'urgence, contactez :

Le **service d'hospitalisation de chirurgie (04-93-28-73-25)** qui vous mettra en contact avec l'opérateur ou l'anesthésiste de garde

ou

Le **standard de l'hôpital (04-93-28-77-77)** qui vous mettra en relation avec l'anesthésiste de garde

LE LENDEMAIN DE L'INTERVENTION

Vous recevrez un appel téléphonique de l'infirmière, afin de vérifier l'absence de complications.

Elle vous interrogera sur votre état de santé et fera appel, si cela s'avère nécessaire, à un médecin pour vous donner explications et conseils appropriés.



CENTRE HOSPITALIER
La Palmosa

UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

1^{er} étage

Secrétariat : 04-93-28-73-23

Infirmières : 04-93-28-73-03

M. Mme. Melle

Sous peine d'annulation du geste chirurgical (ou endoscopique), j'ai bien noté la présence indispensable d'une personne accompagnante pour mon retour à domicile après mon intervention et présence obligatoire de cette personne jusqu'au lendemain matin.

Lu et approuvé
Signature

